

CREATION D'UN CREMATORIUM  
SUR LA COMMUNE DE LA ROCHE-CHALAIS

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté en date du 18 Février 2025 le Conseil Municipal a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative à la création d'un crématorium sur la Commune de [LA ROCHE-CHALAIS](#).

## 1. Dates de l'enquête :

Cette enquête se déroulera du jeudi 20 mars 2025 jusqu'au vendredi 04 avril 2025 à 12h00

## 2. Consultation du dossier soumis à enquête publique :

Le dossier d'enquête sera tenu à la disposition du public, en Mairie de [LA ROCHE-CHALAIS](#), pendant toute la période de l'enquête publique, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Mairie de [LA ROCHE-CHALAIS](#)

Place Emile Cheylud – 24490 LA ROCHE-CHALAIS

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi : le lundi de 9h à 12h - du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Le dossier d'enquête publique sera également consultable pendant toute la durée de l'enquête :

- Sur le site internet de la Commune en page d'accueil : <https://www.larochechalais.fr>
- Sur le site internet de la Société délégataire [www.snc-cremation.fr](http://www.snc-cremation.fr)
- Et à partir d'un poste informatique mis gratuitement à disposition du public en Mairie de [LA ROCHE-CHALAIS](#).

La Commune de [LA ROCHE-CHALAIS](#) est désignée comme siège de cette enquête publique :

Les observations pourront être adressées :

- Un registre d'enquête à feuillets non-mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur sera ouvert et tenu à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête à la Mairie de [LA ROCHE-CHALAIS](#).
- Par écrit au commissaire enquêteur, au siège de l'enquête à la Commune [LA ROCHE-CHALAIS](#), Place Emile Cheylud – 24490 LA ROCHE-CHALAIS
- Par voie électronique sur la boîte mail dédiée : [crematoriumlarochechalais@gmail.com](mailto:crematoriumlarochechalais@gmail.com)

Le commissaire enquêteur les visera et les annexera au registre d'enquête.

Ces observations doivent parvenir au commissaire enquêteur au plus tard le vendredi 4 avril 2025 à 12h00

## 3. Commissaire enquêteur :

Monsieur [Edouard PERRIN](#), retraité du ministère de la Défense, est désigné en qualité de Commissaire enquêteur pour conduire cette enquête publique par décision de Monsieur le Président du Tribunal Administratif de [BORDEAUX](#) en date du [24.01.2025](#).

## 4. Permanences du commissaire enquêteur

Le commissaire enquêteur recevra à la Mairie de [LA ROCHE-CHALAIS](#) les observations orales ou écrites des intéressés : le jeudi 20 mars 2025 de 09h à 12h et le vendredi 04 avril 2025 de 09h à 12h

## 5. Les suites de l'enquête publique

A l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquêteur établira un rapport qui relatera le déroulement de l'enquête et examinera les observations recueillies. Il consignera dans le document séparé, ses conclusions motivées, en précisant son avis s'il est favorable, favorable sous réserve ou défavorable au projet.

Le commissaire enquêteur, dans un délai de 30 jours maximum, à compter de la date de clôture de l'enquête, rend son rapport et ses conclusions motivées.

Le public pourra consulter le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur à la Commune de [LA ROCHE-CHALAIS](#) (et sur le site <https://www.larochechalais.fr>) aux jours et heures habituels d'ouverture pendant un an.